

La page 2020 est tournée. Mon souhait le plus cher serait que le cortège de contraintes, de souffrances, d'inquiétudes qui l'a accompagné ne soit plus qu'un lointain souvenir. Malheureusement la pandémie est toujours là. Il faudra encore être prudent, se protéger et veiller sur les plus fragiles d'entre nous, comme nous l'avons fait l'an dernier. La commune a pris sa part, vous pourrez en juger à la lecture de ce numéro du P'tit Bonjour. Malgré les difficultés, l'équipe municipale poursuit son travail avec détermination. En septembre prochain, sera mise en service la nouvelle cuisine centrale. Elle permettra de fournir nos cantines scolaires dans des conditions environnementales et de sécurité sanitaires optimales. Nous emploierons cette nouvelle année à la création d'un potager municipal qui permettra de nourrir les enfants des écoles avec des légumes et des fruits de saison, cultivés à proximité. Voilà deux des principaux dossiers que nous nous attacherons à mener à bien cette année. Nous serons vigilants aussi sur la situation de l'emploi et de l'activité économique et resterons à l'écoute des commerçants, des acteurs de la culture et du monde associatif qui ont été durement éprouvés ces derniers mois. En vous présentant mes meilleurs vœux pour 2021, je tiens à vous faire part de notre réelle confiance en l'avenir, en notre capacité collective à dépasser nos difficultés. Et pour conclure, je citerai Jean-Jaurès : « *Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir.* » Bonne année à toutes et à tous.

Pierre Allard, maire

TRIBUNE

Projet "une naissance, un arbre"

En ce début d'année, le groupe **Énergie citoyenne** va proposer au conseil municipal d'offrir aux parents saint-juniaux, lors de la naissance de leur enfant, un arbre à planter sur le domaine communal. De nombreuses communes ont déjà mis en place ce cadeau citoyen qui vise plusieurs objectifs :

- sensibiliser aux enjeux écologiques et climatiques, face au contexte d'effondrement de la biodiversité et de dérèglement climatique que nous connaissons ;
- promouvoir des essences locales, qu'il s'agisse d'arbres d'ornement ou de fruitiers, pour protéger notre patrimoine environnemental ;
- créer du lien entre la collectivité, les familles et les associations environnementales, en partageant un moment de convivialité ;
- rappeler ou découvrir, grâce aux échanges, le rôle des arbres dans nos écosystèmes et dans la lutte contre le réchauffement climatique ;
- préserver et mettre en valeur différents terrains communaux, espaces d'accueil de ces arbres.

Naturellement, il ne pourra y avoir que quelques plantations par an, au printemps ou à l'automne - c'est-à-dire quand la saison s'y prête - et chaque famille sera libre de participer ou non à ce parrainage. Planter ensemble un arbre pour célébrer une naissance, c'est un **symbole de vie et d'espoir** dont on a tant besoin en cette période difficile.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2021 !

Contact : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 46 66 24 97

Groupe "Énergie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

150^e anniversaire

La Commune de Paris en chansons

L'année 2021 marque le 150^e anniversaire de la Commune de Paris. A l'initiative de l'association « Les amis de Louise » et avec le soutien de la Ville de Saint-Junien, différentes manifestations commémoratives se préparent et devraient être programmées au premier semestre. La première est un spectacle chanté, "Communeux, communardes" présenté par *Les amis de Louise* le samedi 13 février, à la salle des congrès. La seconde est une conférence sur le thème « Les femmes et la Commune de Paris » qui sera donnée le vendredi 5 mars à la salle des fêtes. L'intégralité de la programmation sera dévoilée dans les prochaines éditions du "P'tit Bonjour".

Déjà, sept associations et structures culturelles de la ville s'apprentent à participer à ce projet artistique et mémoriel consacré à l'un des épisodes les plus brefs mais les plus marquants de l'histoire sociale et politique du pays.

Le spectacle

"Communeux, communardes" est un spectacle théâtralisé et chanté. Cette fresque historique est construite en quatre actes : Avant la Commune ; La Commune, citoyens, citoyennes ; La semaine sanglante ; L'exil. Elle mêle textes et chansons de l'époque et rend hommage à tous les insurgés, les traine-misère et combattants de la liberté.

Louise Michel, l'illustre institutrice communarde, combattante infatigable pour l'émancipation humaine en est la figure centrale. Nous la suivons sur les barricades de ce Paris révolutionnaire assiégé par les Versaillais.

"Communeux, communardes" - samedi 13 février - 20h30 - salle des congrès - Entrée libre - spectacle au chapeau - Réservation obligatoire au 06 33 88 03 33 compte tenu des contraintes sanitaires.

Le spectacle "Communeux, communardes".



Les Amis de Louise

L'Association *Les Amis de Louise* a pour objet de promouvoir l'éducation populaire par le spectacle, le chant et le théâtre. Elle organise les prestations d'une troupe qui interprète des œuvres historiques ou contemporaines provenant du mouvement social, populaire, républicain et ouvrier.

L'association s'est produite sur scène 54 fois depuis mai 2014, dont deux fois début 2020 avec le spectacle "Communeux, Communardes", les autres dates ayant dû être déprogrammées du fait de la pandémie. Les spectacles ont évoqué notamment La Commune de Paris, Jaurès et la paix, 1936, le pacifisme.

Médiathèque

La petite histoire revient

L'espace jeunesse de la médiathèque relance "La petite histoire", un rendez-vous mensuel pour les tout-petits. Le premier mercredi de chaque mois (prochaines lectures les 3 février et 3 mars), les bibliothécaires raconteront des histoires piochées dans les rayons de la médiathèque. Monstres gloutons, princesses à la chevelure d'ange ou encore animaux fantastiques seront encore de la partie et sauront surprendre les enfants. Sur réservation obligatoire (protocole covid) à l'espace jeunesse de la médiathèque ou au 05.55.02.17.17.

Le P'tit BONJOUR

Le prix de la crise sanitaire pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - janvier 2021 - n°203

Vœux à la population

Crise de la covid oblige, la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal à la population a été annulée. Pierre Allard a tenu toutefois à s'adresser aux Saint-Juniaux en ce début d'année, dans une vidéo. Il évoque la situation sanitaire en souhaitant que nous puissions au plus vite « *revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte* ». Il présente également deux éléments de l'action municipale qui vont marquer l'année 2021, à savoir l'ouverture de la nouvelle cuisine centrale et le lancement du projet de création d'un potager municipal. Retrouvez l'intégralité de l'allocation sur saint-junien.fr ou à l'aide du QR code ci-dessous.



Résidence Lasvergnas II

Rendez-vous avec Boris



L'une des premières visites de Boris avant le reconfinement.

Ce n'est pas un conte de Noël, les résidents de Lasvergnas II ont passé l'âge, mais une belle histoire qui mérite d'être contée. Depuis septembre 2020, une fois par mois, Natacha et son chien Boris rendent visite aux personnes âgées qui habitent dans la structure cogérée par Saint-Junien Habitat et le centre communal d'action sociale de Saint-Junien (CCAS). L'an dernier, la covid et les contraintes sanitaires qui l'ont accompagnée ont bouleversé le quotidien des résidents. Sorties limitées, animations avec des partenaires extérieurs annulées, il a fallu trouver des alternatives pour éloigner la menace de l'isolement. Les agents du CCAS ont dû inventer de nouveaux moments

de rencontre et de partage réservés aux seuls locataires. Parmi ces moments, depuis septembre, les résidents apprécient particulièrement la venue de Natacha et de son chien Boris, un jeune labrador très enclin à partager des instants d'affection. Natacha est assistante d'accueil petite enfance à la micro-crèche « La courte échelle » qui jouxte la résidence. Et c'est bénévolement qu'elle intervient auprès des personnes âgées avec son animal de compagnie. Ces rencontres restent au stade de la reconnaissance et de la découverte mais Boris apporte de la joie et de l'éveil aux résidents. Dans un prochain avenir, des séances de soins, de jeux, de balade seront mises en place au fil des ren-

dez-vous pris avec Boris et sa maîtresse. Le personnel et les résidents savourent pleinement ces échanges et sont reconnaissants envers Natacha et son chien rebaptisé Bobo.



SOMMAIRE

- 150^e anniversaire de la Commune de Paris
- Des marionnettes exposées à La Mégisserie
- Accompagnement à la scolarité : Recherche bénévoles

Objets de rêves



Judith Dubois donne figure à des personnages de théâtre. Depuis 20 ans, la plasticienne invente et fabrique des marionnettes, des masques, des objets de scène pour des metteurs en scène aux inspirations et aux univers très variés.

Impressionnantes de vie et de profondeur, ces marionnettes ont naturellement trouvé leur place à La Mégisserie qui leur consacre une exposition. Le fruit de quinze années de travail de Judith Dubois est mis en lumière dans toute sa variété d'esthétiques, de matériaux, de couleurs, de sens. Au cœur de l'exposition est reconstitué l'atelier de l'artiste avec le bois, le fer, le tissu, les aiguilles et la colle, les formes en cours de fabrication, les marionnettes à moitié réalisées et pleinement rêvées.

Quelques temps avant l'ouverture prévue de l'exposition, Judith Dubois a animé des ateliers pour les élèves de 3^e « prépa métiers » du lycée Edouard-Vaillant. La créativité de la première et le savoir-faire des seconds a permis aux participants de réaliser leurs autoportraits en marionnette, visibles également pendant l'exposition.

L'exposition devait ouvrir mi-décembre mais la décision gouvernementale de prolonger la fermeture des théâtres, salles d'exposition et cinémas en a décidé autrement. Il faut souhaiter que le public puisse en profiter rapidement.

Téléthon 2020

Solidaires malgré tout

Tout était plus compliqué cette année pour le Téléthon. Les contraintes sanitaires n'ont pas permis l'organisation de grandes manifestations festives et sportives, mais l'Office municipal des sports coordinateur de l'événement et quelques partenaires ont tenu à être présents une nouvelle fois.



Le 5 décembre sur le marché, les bénévoles de l'OMS ont assuré l'animation et récolté les dons. Le Comité des fêtes de Glane a vendu des boudins (opération renouvelée 3 samedis). La Glane-taude a distribué du vin chaud.

De son côté, le Conseil municipal d'enfants a vendu sablés et miel alors que le Lions club avait déposé quelques urnes dans les commerces. Deux tombolas étaient également organisées les 12 et 19 décembre en partenariat avec deux hypermarchés de la ville. Le bilan financier n'est pas encore fait d'autant que l'on peut toujours donner en ligne sur <https://soutenir.afm-telethon.fr/saint-junien>.

Le prix payé

Commune et communauté de communes ont dû gérer la crise sanitaire. Elles en ont payé le prix fort. Premier bilan.

Santé, éducation, commerce, culture, sport... l'épidémie de coronavirus n'aura épargné aucun secteur de la société. Chacun d'entre nous, touché directement ou non par la maladie, a souffert. Les collectivités locales ont aussi payé leur tribut.

Dès le début de la crise, les communes et communautés de communes se sont mobilisées pour, dans un premier temps, protéger leurs administrés et leurs agents et, dans un second temps, tenter d'atténuer les effets de la crise sanitaire. Depuis mars 2020, elles ont également dû adapter leurs organisations pour assurer la continuité du service public.

Les conséquences financières

Toutes les incidences budgétaires ne sont pas encore évaluées mais la note est déjà salée. L'une des principales dépenses concerne l'achat de masques de protection pour les agents territoriaux et les administrés. Il en aura coûté 133 000€ à la communauté de communes et 46 000€ à la commune.

A cela, il faut ajouter l'achat de gel hydro alcoolique et autres produits de désinfection, de gants, de vêtements de protection, d'hygiaphones pour équiper les bureaux, de matériels de signalisation pour les sens de circulation... Au total, tout compris, les dépenses liées au covid se montent en 2020 à environ 140 000€ pour la communauté de communes et à 60 000€ pour la commune. Chiffres auxquels il faut ajouter les frais de personnels engagés pour assurer la sécurité sanitaire. Les impacts de la pandémie se ressentent également sur l'exécution budgétaire avec notamment des pertes importantes de recettes des services à l'arrêt : restauration scolaire et crèches pendant le premier confinement, centre aqua-récréatif et école de musique, locations de salles...

Le soutien à l'économie

Les mesures prises par la commune et par la communauté de communes pour soutenir l'économie locale ont aussi de fortes incidences sur les budgets. Le Ville a ainsi engagé 20 000€ sur trois ans avec la mise en place d'une plateforme d'achats en ligne pour soutenir le commerce et l'artisanat local. Elle a exonéré, pour une du-



En mai des masques ont été distribués aux habitants de la communauté de communes.

rée de six mois, les commerçants des droits de place dus pour les terrasses ou déballage de plein air sur le domaine public (6 800€). Elle a exonéré de deux mois de loyer un commerçant installé dans un local appartenant à la commune. Pour la Porte Océane du Limousin, l'exonération de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour certains professionnels (bars, res-

Hors frais de personnels, la lutte contre les conséquences de la pandémie aura coûté en 2020

96 000€
à la commune

365 000€
à la communauté de communes

taurants...) représente un manque à gagner d'environ 130 000€. 153 000€ ont abondé les fonds de solidarité mis en place par la région et l'Etat au bénéfice des très petites entreprises. Enfin, l'exonération de deux tiers de la cotisation foncière des entreprises au profit des secteurs du tourisme, de la culture et du sport représente un

manque à gagner de 42 000€.

A l'inverse, l'annulation de plusieurs manifestations telles que feu d'artifices, expositions et autres animations, ont généré une baisse de dépenses mais sans commune mesure avec les charges supplémentaires supportées et surtout dommageables pour l'animation de la ville.

Un service public adapté

Tout au long de l'année 2020, les services municipaux ont assuré leurs missions moyennant quelques adaptations. Là où cela était possible, le recours au télétravail a été privilégié mais il a fallu accueillir le public, répondre aux situations de détresse (avec notamment le portage des courses pour les personnes isolées ou fragiles), préserver la propreté de la ville ou encore alimenter la population en eau potable... autant de tâches auxquelles la numérisation n'apporte que peu de soutien. Les locaux ont été aménagés, les pratiques révisées pour se conformer aux contraintes imposées.

Tout le monde n'a pas été touché de la même manière mais l'ensemble des personnels, quelles que soient leurs catégories ont fait face. A titre d'exemple, il faut noter les efforts d'or-

ganisation qui ont permis d'accueillir convenablement les enfants dans les écoles, après le premier confinement comme durant le second. Les équipes ont été renforcées pour la désinfection des locaux et du mobilier, pour l'encadrement des activités périscolaires. La restauration scolaire a dû être réorganisée pour respecter le protocole sanitaire. Avec le reconfinement, dans les trois écoles qui accueillent le plus d'élèves, trois services étaient proposés pour limiter le nombre d'enfants au même moment à la cantine. Trois services, donc trois désinfections qu'il a fallu prendre en charge. Et moins d'enfants à la cantine implique plus d'élèves dans la cour. Là encore du renfort a été nécessaire. En l'occurrence, des agents des services Sports et manifestation, Proximité et vie locale, Enfance jeunesse sont venus compléter l'équipe d'animateurs. Dans ces trois écoles, afin de pallier le décalage du déjeuner, un goûter a été servi aux enfants, tous les matins, pour un coût de 550€ par semaine.

En ce début d'année dont les contours restent très incertains, osons un petit exercice d'autosatisfaction en saluant le travail des services municipaux et des élus. Tous espèrent un retour rapide à la normale.

Hommage

Dans sa séance du 10 décembre, le conseil municipal a rendu hommage à deux anciens conseillers municipaux, décédés en novembre dernier : Jacques Barrière et Camille Desbordes.

Jacques Barrière, né en mai 1931 à Aix-sur-Vienne, ouvrier textile fut conseiller municipal de 1965 à 1977. Il sera membre des commissions en charge de l'instruction publique puis des fêtes, sports et jeunesse.

Camille Desbordes, né en mai 1926, instituteur, fut conseiller municipal de 1983 à 1989. Il sera secrétaire des commissions travaux et bâtiments communaux. Il siégea dans de nombreux organismes publics dont l'OPHLM. Enseignant à Joliot-Curie dès l'ouverture de l'école en 1962, il en devint ensuite le directeur.

Recyclage des sapins

La collecte pour recyclage des sapins naturels de Noël se poursuit jusqu'au 18 janvier. Les deux points de récolte installés par les services municipaux se trouvent au champ de foire et à la gare.

Frelons asiatiques

En 2020, l'aide municipale apportée aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques a été versée à 15 personnes pour un montant total de 623€. Le dispositif sera reconduit pour la destruction des nids qui interviendront entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2021.

Aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune a offert un colis aux Saint-Juniauds de plus de 65 ans. Au total, 2 300 colis ont été distribués par les élus. La centaine restante a été donnée à l'épicerie solidaire et aux associations caritatives. Malheureusement, du fait de la crise sanitaire, le repas des aînés, servi traditionnellement début février n'aura pas lieu cette année.

Brûlage interdit

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit toute l'année en Haute-Vienne pour les particuliers. Il faut savoir que le

brûlage de 50kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel ou 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fioul. Cette pratique peut également présenter des dangers, notamment en période de sécheresse et une gêne pour le voisinage. Il faut donc privilégier le compostage, l'apport en déchèterie ou le broyage. Notons que cette interdiction s'étend également aux professionnels sauf à remplir certaines conditions valant exception.

Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS), la Ville recherche des bénévoles pour venir renforcer son équipe intervenant auprès d'élèves du CP à la Troisième. La demande concerne particulièrement l'accompagnement des collégiens.

Venez partager vos connaissances avec les enfants. Vous leur apporterez votre appui en les aidant à organiser et faire leur travail. Les bénévoles encouragent le goût de la culture, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Ils s'attachent à renforcer la confiance des jeunes dans leurs capacités de réussite.

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans les Maisons de quartiers de Bellevue de Glane et de Fayolas, du lundi au jeudi.

Pour plus d'informations, contactez Pauline Levacher, référente CLAS aux numéros suivants : 05 55 02 35 99 ou 07 61 64 42 75.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires